

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.net>

Numéro 51 du 21 octobre 2003

**La Commission Exécutive réunie le 16 octobre 2003 à Ivry a fait le point sur l'évolution de la recherche publique, notamment la dotation budgétaire attribuée aux organismes de recherche. Les rapports présentés par Annick Kieffer et Michel Pierre au nom du bureau national seront adressés dans un prochain SNTRS-INFO comptes-rendus à tous les adhérents. La CE a adopté une motion sur le budget 2004 et une adresse au Bureau confédéral de la CGT sur les projets de réforme de l'assurance maladie.**

## **MOTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE SUR LE BUDGET 2004**

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT exprime son rejet total du projet de budget 2004 pour la recherche civile. Celui-ci met en danger immédiat la recherche de base.

Elle exprime son attachement au statut de titulaire de la fonction publique des personnels de la recherche et à la défense des missions et du statut des organismes nationaux de la recherche publique (CNRS, INSERM...). Elle exprime son rejet de la réforme gouvernementale d'extension des fondations et du financement de la recherche par le mécénat. La CE exige que soient abandonnées les suppressions d'emplois de titulaires, que le gouvernement abandonne la création d'emplois de non titulaires.

Elle exige que ce projet de budget soit revu dans le sens :

- 1) d'une progression forte des crédits de paiement, des autorisations de programme et des dépenses ordinaires ( création d'emplois, transformations d'emplois ) ;
- 2) du versement aux organismes de recherche publique des sommes non versées par le gouvernement ( 381.2 M€ pour le seul CNRS en 2002 ) ;
- 3) du rétablissement de 550 postes de titulaires de la fonction publique ITA et chercheurs transformés en CDD ;
- 4) du rétablissement des 300 allocations de recherche transformées en bourses CIFRE, la création d'allocations supplémentaires, la protection sociale pour tous les doctorants ;
- 5) de la revalorisation des salaires et des carrières.

Elle appelle les sections du SNTRS à réunir les adhérents, afin d'organiser partout des assemblées générales des personnels.

Elle appelle à organiser l'action et à intervenir dès maintenant auprès des parlementaires pour faire aboutir ces revendications lors du vote du budget à l'Assemblée Nationale.

Votée à l'unanimité

Ivry-sur-Seine le 16 octobre 2003

## ADRESSE DE LA COMMISSION EXECUTIVE AU BUREAU CONFEDERAL DE LA CGT

Jacques Chirac a affirmé récemment sa volonté que soit accéléré le plan de « modernisation de notre système de santé » annoncé par le gouvernement début septembre. « A l'été prochain nous devons avoir réussi » a-t-il déclaré.

Raffarin vient d'installer, à Matignon, le "Haut Conseil de la Sécurité Sociale" (53 membres) analogue au COR (Conseil d'Orientation des Retraites). Il a pour mission de préparer avant Noël la réforme de l'assurance maladie... Puis, après la période de « concertation et de négociation », une loi doit être votée avant l'été prochain. Les pistes tracées par Raffarin pour le travail du Conseil sont parfaitement claires. Il s'agit de réduire l'accès aux soins pour le plus grand nombre et donc diminuer le coût de la force de travail. Il s'agit aussi d'ouvrir le champ de la couverture santé aux intérêts privés.

Le pouvoir, aidé par une campagne médiatique (presse et audio-visuel) aux proportions monumentales, entend bien renouveler l'opération qui lui a permis de faire passer la loi Fillon sur les retraites.

D'abord, il invente un prétendu déficit pour justifier sa contre-réforme ; il suffit de consulter la commission des comptes de la Sécurité Sociale pour constater qu'il n'en est rien : l'Etat doit 4,74 milliards d'€ en 2002 et la commission des comptes a chiffré le déficit pour 2002 à 3,42 milliards d'€.

Tout le monde peut comprendre qu'avec la composition du Conseil, si la CGT ne s'appuie pas sur un grand mouvement populaire, rassemblé pour mettre en avant des revendications clairement définies et exprimées lors de notre congrès, le gouvernement fera passer l'essentiel de son projet. L'expérience de la bataille des retraites, que toute la CGT aurait le plus grand intérêt à analyser, le montre bien.

Le conseil a pu se réunir le 13 octobre, un mois et demi après la rentrée, sans intervention sous une forme ou une autre des salariés.

A notre avis, il est grand temps que la CGT lance une grande campagne d'information (conférences de presse, interviews...), de sensibilisation et de mobilisation sur ses propositions, multipliant les initiatives d'actions diversifiées (pétitions, manifestations délocalisées lors des réunions du Haut Conseil et/ou des groupes de travail...).

Notre syndicat est prêt à contribuer au maximum de ses possibilités au succès des initiatives que vous prendrez.

Vote 28 pour - 2 abstentions

Ivry-sur-Seine le 16 octobre 2003

---

### RAPPEL : Conseil Syndical National du jeudi 11 décembre 2003

L'ordre du jour du Conseil Syndical National portera sur :

- L'évolution de la politique scientifique
- L'égalité hommes-femmes
- Les réseaux professionnels

Les secrétaires des sections vont recevoir la convocation-mandat à remettre aux délégués qui seront élus par la section.

Comme les délégués des sections, les membres de la CE participent avec voix délibérative au CSN. Les Secrétaires Régionaux et les élus dans les instances fédérales et confédérales présentés par le syndicat national font partie du CSN à titre consultatif.

**Les sections sont invitées à organiser le débat dès maintenant avec l'ensemble des adhérents.**

---